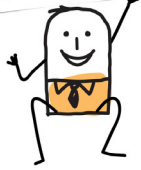


# Communauté de communes info

La lettre d'information de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

Numéro 9 - Décembre 2016

12 COMMUNES



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

## L'Édito

Cette fin d'année 2016 est l'occasion de faire un bilan.

Le 1er janvier prochain, notre Communauté de communes aura quatre ans. Et en quatre ans, elle en a fait du chemin ! La protection de l'environnement est plus que jamais en marche, avec un accent tout particulier mis sur la gestion des déchets. Au même titre que la protection et l'entretien de la forêt contre les incendies, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, les actions en faveur des espaces maritimes ou encore l'assainissement.

Face à ces compétences phares, l'aménagement du territoire et plus spécifiquement les déplacements, les transports et les infrastructures peuvent paraître en retrait. Il n'en est rien. Les actions sur ces thématiques sont construites de longue haleine. Les études sont complexes et les enjeux primordiaux.

Le résultat sera déterminant quant à l'avenir du Golfe de Saint-Tropez. Ce dernier se joue aujourd'hui et passe inévitablement par son accessibilité.

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

Conseiller Régional  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Ce mois-ci, rencontre avec...

Anne-Marie WANIART,  
Vice-présidente en charge de la politique des Transports et des Déplacements

« L'accessibilité du territoire est un enjeu majeur pour l'économie locale »



Cécilia BROVIA (à gauche), responsable du service Transports et Déplacements, et Anne-Marie WANIART, Vice-présidente en charge des Transports et des Déplacements et maire de Gassin

### En quoi consiste la compétence et pourquoi l'avoir choisie ?

La compétence Transports et Déplacements aborde toutes les composantes de ce large domaine. Au sein de notre service, la mission phare est de financer le transport scolaire des collégiens et lycéens pour l'ensemble du territoire. Ce financement correspond à la part « famille » demandée par le Département - organisateur du transport - soit 120 € par enfant pour l'année 2016/2017. Les élèves du second degré peuvent ainsi utiliser gratuitement le réseau Var Lib' sur l'année mais également le week-end et durant les périodes de vacances grâce à leur carte « Pass' jeune ». Le transport scolaire joue, en effet, un rôle important dans la vie des jeunes du territoire.

C'est naturellement que j'ai pris en charge cette compétence après les dernières élections municipales. En tant que maire de Gassin, commune où est implanté le lycée du Golfe, d'abord. Elle est au centre des connexions des transports routiers, coorganisées avec le Département. En tant que successeur du précédent premier magistrat - au demeurant ex-président du Syndicat Intercommunal à Vocation des Transports et d'Aménagement Scolaires (SIVTAS) - ensuite.

### Qu'en est-il des autres initiatives de la Communauté de communes ?

Toujours menées en collaboration avec le Département, les projets de contournement ouest de Sainte-Maxime, de transport en commun en site propre entre Sainte-Maxime et Saint-Tropez via Cogolin ainsi que la mise en place d'un transport maritime public au cœur du Golfe font l'objet d'études.

Au même titre que la desserte hélicoptérée, appréhendée avec la perspective de satisfaire la demande tout en réduisant les nuisances sonores qui en découlent.

### Où en est le dossier de la desserte hélicoptérée ?

Depuis la fermeture de l'hélistation du Pilon à Saint-Tropez en 1998, les compagnies commerciales de transport hélicoptéré sont en manque de sites d'accueil... Près de 5600 mouvements ont ainsi été enregistrés au-dessus du territoire sur les mois de juillet et août 2016 ! Un projet d'hélistation en mer est donc à l'étude depuis plusieurs années. Une réunion avec l'ensemble des élus du Golfe est prévue en janvier 2017 afin de décider, ou non, de la mise en oeuvre de ce même projet.

Communauté de communes

Golfe de  
Saint-Tropez

CAVALAIRE-SUR-MER • COGOLIN • GASSIN • GRIMALD • LA CROIX-VALMER • LA GARDE-FREINET • LA MOLE  
LE PLAN-DE-LA-TOUR • RAMATUELLE • RAYOL-CANADEL-SUR-MER • SAINT-TROPEZ • SAINTE-MAXIME

www.cc-golfedesainttropez.fr

## Transport scolaire : tout roule !

Le Département du Var est le partenaire incontournable de la ComCom sur la compétence Transports.

Il est à la fois maître d'ouvrage sur les travaux routiers, l'ensemble des études sur les transports et déplacements, la gestion du réseau Var Lib' et la réalisation des pistes cyclables.

Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, la Communauté de communes finance le transport scolaire de l'ensemble des élèves du second degré.

Pour l'année 2015-2016, ce sont ainsi 3 275 collégiens et lycéens de la Communauté de communes qui ont pu bénéficier de trajets gratuits toute l'année - week-ends et vacances scolaires compris.

Grâce au Pass' Jeune de Var Lib', la jeunesse locale a pu circuler librement - et sans dépenser un sou ! - sur toutes les lignes départementales.

### Et par commune, cela donne quoi?

Cavalaire-sur-Mer : 492 élèves  
Cogolin : 426 élèves  
Gassin : 134 élèves  
Grimaud : 254 élèves  
La Croix Valmer : 257 élèves  
La Garde-Freinet : 128 élèves  
La Mole : 122 élèves  
La Plan-De-La-Tour : 266 élèves  
Ramatuelle : 117 élèves  
Rayol-Canadel-sur-Mer : 51 élèves  
Sainte-Maxime : 828 élèves  
Saint-Tropez : 200 élèves



Aide au transport scolaire

### Quid du projet de Contournement Ouest de Sainte-Maxime (COSMA) ?

C'est le grand dossier de toujours qui, aujourd'hui, n'est pas recevable par le Plan État Région. Pour rappel, le COSMA consiste en la création d'une voie de contournement entre Sainte-Maxime et le carrefour de Saint-Pons à Grimaud, réservée aux véhicules légers et poids lourds, qui permettrait de désengorger l'actuelle route départementale littorale saturée (la RD 559).

Nous avons la chance que le Président de la Communauté de Communes soit également Conseiller Régional. Il peut ainsi porter ce dossier auprès des instances régionales et départementales qui ont lancé les dernières études. Le sujet avance concrètement et ce malgré des enjeux financiers colossaux.

### Pouvez-vous nous parler plus précisément des modes de transport alternatif ?

Le Golfe de Saint-Tropez possède un réseau de pistes multimodales particulièrement évolutif. Les pistes cyclables sont régulièrement prolongées et nous travaillons sur les tronçons qui relieraient à terme le rond-point de la Foux à Cogolin ou encore permettant de traverser la commune de Sainte-Maxime. Le transport maritime propose une desserte privée avec des horaires élargis sur plusieurs mois de l'année pour les habitants et travailleurs locaux.

### L'avenir du Golfe est-il lié aux déplacements ?

La Communauté de communes est le porte-parole du territoire auprès du Département en termes de transports et déplacements. Les transports doivent devenir une nouvelle richesse pour le Golfe de Saint-Tropez. Les nombreux aménagements routiers réalisés par le Conseil Départemental ou en cours de réalisation sont les premiers garants de la transformation de notre espace communautaire. Notre avenir passe par le développement de ce dernier, synonyme de circulation facilitée. L'accessibilité du territoire est un enjeu majeur pour l'économie locale.



### Le réseau des voies vertes et aménagements routiers sur le territoire



#### Légendes

Voie verte ou piste cyclable

- Aménagements routiers déjà réalisés ou en cours de réalisation
- 1 Aménagement de la RD 25 arrivée sur Sainte-Maxime
- 2 Déviation de la Garde-Freinet
- 3 Giratoire Saint-Pons
- 4 Aménagement de la RD 6
- 5 Giratoire RD 6/RD 14
- 6 Giratoire ZAE Fontmourier
- 7 Giratoire de la Mort du Luc
- 8 Giratoire Tamaris
- 9 Giratoire Patch

Pour en savoir plus :

[cc-golfedesainttropez.fr](http://cc-golfedesainttropez.fr)  
[varlib.fr](http://varlib.fr)  
[covoiturage.fr](http://covoiturage.fr)

